
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 26 février 2014 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre D. Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
M. Alain Marcoux, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 0269

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 26 février 2014 en y retirant l'article 20.003 et en y ajoutant l'article 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 0270

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à MVA Puissance inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un transformateur de puissance à sec 5 / 6,67 MVA pour le fonctionnement du groupe motopompe de 5500 hp à l'usine de production d'eau potable Charles-J.-Des Bailleurs incluant la livraison, l'assistance technique à l'installation, la mise en service des équipements et autres services requis, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 157 109,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13133;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1136281004

CE14 0271

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Axxys Construction, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de décontamination du plomb avec mise à niveau de la salle de tir et ses locaux annexes situés au Centre opérationnel Ouest du 2805, boulevard Thimens (3686), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 249 905 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5685;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1135015005

CE14 0272

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement de MM. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, et Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent, à Thunder Bay (Ontario), du 5 au 8 mars 2014, afin d'assister aux réunions du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);
- 2- d'accorder des avances de fonds de 1 751,90 \$ à M. Bissonnet et de 1 751,90 \$ à M. Cohen;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1140942002

CE14 0273

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de crédits de 3 837 300 \$, pour l'année 2014, en provenance du budget corporatif des dépenses contingentes vers le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin de permettre au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière d'administrer l'enveloppe corporative destinée au paiement des honoraires dus aux cabinets externes ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1133080001

CE14 0274

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement des honoraires de la firme LeChasseur avocats Ltée au montant de 28 946,80 \$ pour représenter monsieur Benoit Labonté dans la requête en dommages au montant de 11 267 000 \$ intentée par monsieur Mario Di Palma dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 500-17-038188-077;
- 2- d'autoriser une réserve de 150 000 \$ pour les honoraires et déboursés à venir faisant passer à 208 935,23 \$ les montants autorisés à cette firme;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1144403002

CE14 0275

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Direction des affaires civiles à entreprendre le recours en révision judiciaire de la décision rendue le 29 janvier 2014 par M^e Denis Provençal, arbitre, dans le dossier du grief no 2009-059.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1144184003

CE14 0276

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à procéder à certaines admissions sur le quantum en lien avec les dossiers de la Cour supérieure liés à la pluie du 2 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1146413001

CE14 0277

Il est

RÉSOLU :

- 1- de résilier le contrat de travail de M. Agop Evereklian, directeur principal - affaires institutionnelles à compter du 25 mars 2014;
- 2- d'autoriser le directeur général à signer la convention de départ pour mettre en application le présent dossier.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1140395006

CE14 0278

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des biens usagés disposés à titre gratuit, provenant de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, en faveur de divers organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles d'une valeur approximative de 1 047 \$.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1133595001

CE14 0279

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique (OCPM) portant sur le Plan de développement de Montréal (PDM).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1141079001

Levée de la séance à 9 h 47.

70.001

Les résolutions CE14 0269 à CE14 0279 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre D Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville